

PROVINCE DE QUÉBEC
SAINT-GEORGES

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023
ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
POUR LES ANNÉES 2023 – 2024 – 2025**

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 DECEMBRE 2022

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la Municipalité :

Que le conseil adoptera lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra à l'hôtel de ville **le lundi 12 décembre 2022 à compter de 19 h 15**, les prévisions budgétaires 2023 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023 – 2024 – 2025.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront uniquement sur le budget ou sur le programme triennal.

**Donné à Saint-Georges,
Ce 30^e jour de novembre 2022.**



**Me Isabelle Beaulieu, notaire
Greffière**